



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ AÉRIENNE
DE L'AVIATION POUR LA RÉGION AFRIQUE-OCÉAN INDIEN
(RASG-AFI/1)
Kampala, Ouganda (26 – 27 mars 2012)

Point 8 de l'ordre du jour : Questions diverses

MEMBRES, SUPPLÉANTS ET CONSEILLERS DU RASG-AFI

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le but de cette note de travail est de mettre à jour la liste des membres, suppléants et conseillers du RASG-AFI.

Suites à donner par la réunion figure au paragraphe 3.

RÉFÉRENCE (S):

Objectif Stratégique (s) : A (Sécurité)

1. INTRODUCTION

1.1 Le Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale (WACAF), a transmis la Lettre d'Etat Réf: T11/8.2-0142 datée du 16 février 2012, demandant les États de désigner leur membre, suppléant et conseiller (s) au RASG-AFI.

2. ANALYSE

2.1 Chaque État membre du RASG-AFI désignera un membre, un suppléant et conseiller (s) capable de soutenir les buts et objectifs du RASG-AFI.

2.2 S'il y a des changements de représentation, tout remplacement proposé doit être soumis au Secrétaire RASG-AFI.

2.3 Les représentants des États désignés comme membres du Groupe doivent assumer les devoirs et responsabilités consistant à assurer la conduite normale des affaires du Groupe.

2.4 Les membres doivent assister régulièrement à toutes les réunions du Groupe et maintenir la continuité des travaux du Groupe dans l'intervalle entre les réunions.

3. SUITE À DONNER

3.1 La réunion est invitée à: examiner et mettre à jour la liste des membres, suppléants et conseillers du RASG-AFI figurant à l'Annexe A à la présente note de travail.

-FIN-

ANNEXE A

**PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ
DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE-OCÉAN INDIEN (RASG-AFI)**

LISTE DES MEMBRES OU SUPPLÉANTS / CONSEILLERS

No.	État	Membre	Suppléants	Conseiller
1.	Afrique du Sud			
2.	Angola			
3.	Bénin			
4.	Botswana			
5.	Burkina Faso			
6.	Burundi			
7.	Cameroun	Mme ASSOUMOU KOKI PAULE	M. BISSE BELL RAYMOND	M. TSAMO CHRISTIEN
8.	Cap-Vert			
9.	Comores			
10.	Congo			
11.	Côte d'Ivoire			
12.	Djibouti			
13.	Erythrée			
14.	Ethiopie			
15.	Gabon			
16.	Gambie			
17.	Ghana			
18.	Guinée			
19.	Guinée équatoriale			
20.	Guinée-Bissau			
21.	Kenya			
22.	Lesotho			
23.	Libéria			
24.	Madagascar			
25.	Malawi			
26.	Mali			
27.	Maurice			
28.	Mauritanie			
29.	Mozambique			
30.	Namibie			
31.	Niger			
32.	Nigeria			
33.	Ouganda			
34.	République centrafricaine			
35.	République Démocratique du Congo			
36.	République-Unie de Tanzanie			

No.	État	Membre	Suppléants	Conseiller
37.	Rwanda			
38.	Sao Tomé et Principe			
39.	Sénégal			
40.	Seychelles			
41.	Sierra Leone			
42.	Somalie			
43.	Sud-Soudan			
44.	Swaziland			
45.	Tchad			
46.	Togo			
47.	Zambie			
48.	Zimbabwe			